

## PROCÈS-VERBAL

LE 26 OCTOBRE 2021

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

Une réunion extraordinaire du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 26 octobre 2021, suivant les avis requis par la loi. Cette réunion est diffusée en direct sur la page Facebook municipale.

#### PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Renaud Ouellette

Annie Deschênes

David Raines

Jean Réal Michaud

Jocelyn "Joe" Themens

ainsi que le directeur général /greffier, Peter Michaud, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

#### OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue.

#### CONFLIT D'INTÉRÊT

Le maire adjoint signale un conflit en ce qui à trait aux soumissions du White Moose et Mini Moose.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Joe Themens/David Raines,**

**2021-063 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Renaud Ouellette /Annie Deschênes,**

**2021-064 Que le procès-verbal de la réunion régulière du 14 septembre 2021 et le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 septembre 2021, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soient adoptés tels que reçus. Adopté**

#### EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville reçues depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

**Renaud Ouellette/Jean Réal Michaud,**

**2021-065 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

#### MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

##### ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le conseiller Raines informe la population du concours de décoration de citrouilles qui aura lieu samedi, organisé par la Ville en collaboration avec le CRANO et la Chambre de commerce.

## RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Gérald Thériault a été intronisé au temple de la renommée sportive de Grand-Sault lors d'une soirée extraordinaire avec au-delà de 100 invités.

On planifie diffuser la soirée sur Facebook ainsi qu'en personne l'an prochain. Le conseiller Themens informe que la date limite pour les candidatures 2022 est le 25 février prochain.

Le conseiller Themens informe les gens des nombreux commentaires positifs reçus des visiteurs à notre région concernant le camping, le centre touristique et autres. Le service étudie la possibilité d'embaucher des gens à temps partiel en 2022 afin que le camping et les centres touristiques puissent demeurer ouverts plus longtemps.

Un nouveau comité a été formé pour l'embellissement de la piste cyclable. Le groupe débute son projet à l'intérieur des limites de Grand-Sault et continuera dans les régions avoisinantes dans les années futures.

La première réunion du comité ad-hoc pour la marina a eu lieu. Une deuxième réunion est prévue le 2 novembre.

Le parc pour planches à roulettes est fermé pendant qu'on procède à l'aménagement paysager. On demande de respecter les enseignes.

### Cantine et bar – club de golf

\*\*À noter que le maire adjoint s'absente de la réunion.\*\*

**Joe Themens/Jean Réal Michaud,**

**2021-066** Que la soumission reçue de White Moose et Mini Moose au montant de 950 \$ par mois plus taxe pour la première année et 1 045 \$ par mois plus taxe pour la deuxième année soit acceptée. Adopté

Aucune autre soumission n'a été reçue.

### Cantine au CEPSC

\*\*À noter que le maire adjoint s'absente de la réunion.\*\*

**Joe Themens/David Raines,**

**2021-067** Que la soumission reçue de White Moose et Mini Moose au montant de 450 \$ par mois plus taxe pour la saison 2021-2022 et de 495 \$ par mois plus taxe pour la saison 2022-2023 soit acceptée. Adopté

Aucune autre soumission n'a été reçue.

## BIBLIOTHÈQUE

Malgré la pandémie, 3 500 livres ont été empruntés de la bibliothèque pendant l'année.

## POLICE

Le public est demandé d'aviser la force policière s'ils ont de l'information sur des VTT qui empruntent des rues non désignées.

La force policière rappelle aux automobilistes et aux jeunes d'être prudents pendant l'Halloween.

On encourage les jeunes dans la région de devenir policiers. Contacter la chef ou le chef adjoint pour plus d'information sur le processus. Le maire adjoint demande s'il est possible de faire de la patrouille avec un policier pour voir en quoi consiste le travail. On l'avise que oui, avec l'autorisation de la chef ou de son adjoint.

### CHAMBRE DE COMMERCE

Le maire adjoint explique le programme des cartes cadeaux parrainé par McCain. On souhaite que ce programme encourage les marchands locaux.

Les gens sont encouragés de s'enregistrer sur le site Atlantic Impressions, un sondage pour relancer l'économie dans la région Atlantique.

Une conférence par Yves Gagnon sera offerte par la Chambre de commerce le 4 novembre.

### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES

Les états financiers ont été présentés lors de la dernière réunion et démontrent un léger surplus.

L'incitatif de rénovation continuera en 2022.

### Budget 2022

**Renaud Ouellette/Annie Deschênes,**

- 2021-068**     **Que le conseil municipal de Grand-Sault autorise le greffier de publier le budget de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc., son intention d'approuver le budget, l'importance de la contribution extraordinaire nécessaire pour la mise en œuvre du budget, son intention de proclamer un arrêté municipal pour l'imposition d'une contribution extraordinaire pour l'amélioration des affaires, et pour la remise de ce produit au conseil d'administration de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc. de même que le délai d'opposition au budget. Adopté**

### PROJETS D'INFRASTRUCTURE MAJEURS

La fondation de la caserne sera terminée dans les deux prochaines semaines. On espère avoir terminé l'isolation et le remblai avant la neige.

### TRAVAUX PUBLICS

Le rinçage unidirectionnel des tuyaux est terminé ainsi que la vérification des bornes fontaines.

On demande aux gens de ne pas pousser leurs feuilles mortes dans la rue où elles bloquent les tuyaux.

Le conseil remercie les gens de leur patience pendant les travaux sur le boulevard Broadway.

### Camionnage du sel routier

**Renaud Ouellette/Annie Deschênes,**

- 2021-069**     **Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte la plus basse soumission reçue de Brennan Farms Ltd au montant de 23,95\$ plus taxe pour le camionnage du sel routier pour la saison 2021-2022. Adopté**

Autres soumissions reçues :

Les fermes Dani Inc.	24\$
Carvell Goodine & Sons Ltd.	26,35 \$
Frederick Dunster & Sons Ltd.	28 \$
Kingsco Transport	34,76\$

### ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION

Les comités vont bien. Le personnel concentre présentement ses énergies sur la préparation des budgets 2022.

On continue à améliorer la communication avec le public. On encourage les commentaires respectueux sur les médias sociaux et ailleurs. Pour des dossiers spécifiques, on demande aux gens de communiquer directement avec le personnel ou le conseil, ce qui nous aidera à mieux répondre.

Le porte à porte est permis cette année pour l'Halloween. Les gens sont demandés de suivre les directives de la Santé publique.

Danny Rossignol – probation

**Annie Deschênes/Jean Réal Michaud,**

**2021-070** **Étant donné que Danny Rossignol a réussi avec succès sa période de probation au poste d'opérateur maintenance, que le conseil municipal confirme son embauche comme employé permanent. Adopté**

Sylvain Poitras – probation

**Annie Deschênes/Joe Themens,**

**2021-071** **Étant donné que Sylvain Poitras a réussi avec succès sa période de probation au poste d'opérateur pour le service des Travaux publics, que le conseil municipal confirme son embauche comme employé permanent. Adopté**

Paul Guimont – probation

**Annie Deschênes/David Raines,**

**2021-072** **Étant donné que Paul Guimont a réussi avec succès sa période de probation au poste de préposé aux facilités pour le service de Récréation, Tourisme et Culture, que le conseil municipal confirme son embauche comme employé permanent. Adopté**

Politique sur la vaccination / dépistage

Le maire adjoint fait la lecture de la politique proposée. Le maire demande que la politique soit publiée sur nos médias sociaux.

**Renaud Ouellette/Jean Réal Michaud,**

**2021-073** **Que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la politique 2021-01, Vaccination/dépistage COVID-19 telle que présentée. Adopté**

Politique sur les achats – 5<sup>e</sup> révision

La conseillère Annie Deschênes explique que les seuils ont changé pour refléter la loi provinciale et mentionne la nouvelle clause de préférence pour les entreprises locales.

**Annie Deschênes/Renaud Ouellette,**

**2021-074** **Que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la politique sur les achats 2004-02 (R5) telle que présentée. Adopté**

Politique sur les conditions de travail – modification 3

La conseillère Annie Deschênes explique la modification qui ratifie la pratique qu'on accorde au personnel non-syndiqué les journées de maladies accumulées à leur départ. Une deuxième section a été ajoutée pour éclaircir qu'un chef de service n'est pas admissible pour compensation salariale lorsqu'il entreprend des tâches d'un subalterne.

**Annie Deschênes/Jean Réal Michaud,**

**2021-075** **Que le conseil municipal adopte la politique sur les conditions de travail 2006-10 (R) modification 3 telle que présentée. Adopté**

Jamie Maurice Michaud et Gestion Ouellette Ltée. – modification zonage et plan municipal

Joe Themens/Annie Deschênes,

2021-076 Que la résolution 2021-055 adoptée le 14 septembre soit résiliée et remplacée par ce qui suit :

Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page FACEBOOK en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de changer l'utilisation future du sol de deux parcelles ayant le NID 35369750 et 35369834. La première parcelle est une partie la propriété de Gestion Ouellette Ltée., et la deuxième est la propriété de Jamie Maurice Michaud. Les deux parcelles sont situées sur la rue sur la rue McCormick à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation future du sol est changée de la façon suivante :

- Modifier l'utilisation futur du sol d'une parcelle de terrain portant le NID 35369750, de Résidentiel à Commercial.
- Modifier l'utilisation futur du sol de la parcelle portant le NID 35369834, de Commercial à Résidentiel.

Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 9 novembre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*.

Que le conseil municipal de Grand-Sault demande l'avis du Comité consultatif d'urbanisme dans cette matière. Adopté

Hermel et Tina Michaud – modification de zonage et plan municipal

Joe Themens/Jean Réal Michaud,

2021-077 Que la résolution 2021-056 adoptée le 14 septembre soit résiliée et remplacée par ce qui suit :

Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page FACEBOOK en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de changer l'utilisation future du sol d'une partie de la propriété portant les NID 65229122, appartenant Hermel et Tina Michaud et située au 74 rue Harrison à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante :

- Modifier l'utilisation future du sol d'une partie du terrain portant le NID : 65229122 de Commercial à Résidentiel

Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 9 novembre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

**Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*.**

**Que le conseil municipal de Grand-Sault demande l'avis du Comité consultatif d'urbanisme dans cette matière. Adopté**

J. D. Irving – modification de zonage et de plan municipal

Joe Themens/David Raines,

**2021-078** Que la résolution 2021-057 adoptée le 14 septembre soit résiliée et remplacée par ce qui suit :

**Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page FACEBOOK en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin changer l'utilisation future du sol la propriété portant les NID 35323591, appartenant J D Irving Limited et située au 88 rue Powers à Grand-Sault, NB.**

**Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante :**

- **Modifier l'utilisation future du sol du terrain portant le NID 35323591 de Commercial à Industriel.**

**Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 9 novembre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.**

**Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.**

**Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*.**

**Que le conseil municipal de Grand-Sault demande l'avis du Comité consultatif d'urbanisme dans cette matière. Adopté**

#### FINANCES

Voilà déjà rendu le temps de la préparation des budgets. Ils seront présentés lors de la prochaine réunion publique en novembre.

#### AFFAIRES COMMENCÉES

Chevaliers de Colomb – stationnement

Une entente de principe a été signée concernant le terrain le long de la rue Front.

#### AFFAIRES NOUVELLES

Arrêté 18 – modification 2021-01

La greffière adjointe fait la lecture en entier de la modification.

Renaud Ouellette/Annie Deschênes, que le conseil municipal adopte la première lecture de la modification 2021-01 à l'arrêté 18, un arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Grand-Sault, telle que lue. Adopté

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre.

Joe Themens/Jean Réal Michaud, que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de la modification 2021-01 à l'arrêté 18, un arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Grand-Sault, telle que lue. Adopté

AUTRES – interventions du conseil, du public et des médias

- intervention du conseil

Boulevard Broadway – le maire reconnaît la difficulté ressentie par les entreprises le long du boulevard pendant la construction. Ces travaux devaient se faire et seront faits pour très longtemps. Le conseil souhaite à tous un futur prospère.

Olivine Desjardins, lettre – le maire lit une lettre reçue de madame Desjardins selon sa demande. Dans sa lettre, madame Desjardins mentionne les répercussions de la pandémie et demande qu'on soutienne les bénévoles aux cliniques et ailleurs. Elle compte sur les dirigeants pour encourager les gens de se faire vacciner.

Le maire offre les remerciements du conseil, du personnel municipal ainsi que des résidents (es) à tous les bénévoles et premiers répondants.

COVID-19

Le maire informe les gens du taux de vaccination à l'intérieur des limites de la ville qui était de 74% complètement vacciné et 91% partiellement vacciné et cela, deux semaines passées. On anticipe que ce pourcentage aura augmenté lors du prochain rapport par la santé publique. Le personnel municipal est vacciné à 92% avec d'autres qui sont partiellement vaccinés. On souhaite que le pourcentage augmente d'ici le 30 novembre lorsque la politique sur la vaccination entrera en vigueur.

Le maire déclare qu'il est pleinement vacciné et qu'il encourage les gens de se faire vacciner mais maintient que c'est une décision personnelle qu'on se doit de respecter.

Le maire adjoint remercie les gens qui demeurent vigilants envers les mesures sanitaires pour la COVID-19.

Gala

Le conseil félicite les gens qui ont gagné un prix lors du gala soit : Marcelle Fafard-Godbout, Marc-André Ouellette Construction et Trésors et Délices.

On remercie les bénévoles et les organisateurs.

- intervention du public

Bilinguisme

Un spectateur demande pourquoi les réunions ne sont pas bilingues. Le maire explique que la population est à 80% francophone et que les procès-verbaux sont disponibles bilingues sur demande. La Municipalité tente tant que possible de tout faire dans les deux langues officielles et les questions sont répondues dans la langue qu'elles sont reçues.

Collecte de produits dangereux

La collecte a été annulée à cause des restrictions. Les gens seront avisés par la Commission des services régionaux lors de la prochaine collecte.

Force policière / GRC

On questionne s'il est possible que les changements au sein de la GRC affectent notre force policière. Pas pour l'instant.

Une personne questionne si la Ville s'engage d'embaucher les jeunes de la région sur la force policière. Le conseiller Michaud répond que la Ville est intéressée mais ne peut pas se commettre sur les embauches futures.

Remerciements

Le maire remercie l'équipe technique ainsi que les gens qui sont présents sur Facebook.

C'est à souhaiter que la prochaine réunion sera ouverte au public.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Jean Réal Michaud/Joe Themens, propose la clôture de la réunion à 20 h 15. Adopté

---

Marcel Deschênes  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Greffière adjointe